

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

Assemblée communale	2
Budget 2025	3
Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée.....	5
Actualités communales.....	10
Déchetterie communale.....	12
Alimentation en eau potable	13
Administration communale	14
Vente de sapins de Noël	14
Informations Seniors.....	16
Vœux du Conseil communal	19
Sociétés locales.....	19
L'Histoire de la châtelanie de Vaulruz vers 1373.....	24
Agence AVS	27
Informations diverses	28





Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mercredi 11 décembre 2024 à 20h00
à la halle de gymnastique de Vaulruz

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 15 mai 2024

Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vaulruz.ch

2. Budget 2025

2.1 Budget du compte de résultats 2025

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2 Budget des investissements 2025

2.2.1 Remplacement des compteurs d'eau

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.2 Conduite d'eau potable « Champ-Magnin »

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.3 Réfection du toit en tavillons Le Cergny 89A

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.4 Sur Rappaz, mise en conformité

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.5 Route de la Porte-des-Lions, pont – Crédit d'étude

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.6 Eclairage public, mise en conformité

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.7 Halle de gymnastique, modification des luminaires

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.8 Château, isolation du toit côté Molettes

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

3. Planification financière 2025 – 2029, présentation

4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal

Budget du compte de résultats 2025

	Budget 2025		Budget 2024		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	444'233.10	29'110.00	391'125.41	8'610.00	453'161.00	82'407.00
01 Législatif et exécutif	102'424.40	0.00	99'174.40	0.00	103'733.00	0.00
02 Services généraux	341'808.70	29'110.00	291'951.01	8'610.00	349'428.00	82'407.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	138'559.00	60'293.02	136'342.43	60'743.02	134'371.13	59'944.00
14 Questions juridiques	54'634.19	0.00	52'423.60	0.00	51'486.88	0.00
15 Service du feu	77'894.41	60'293.02	78'442.78	60'743.02	77'248.00	59'944.00
16 Défense	6'030.40	0.00	5'476.05	0.00	5'636.25	0.00
2 FORMATION	1'663'684.46	9'950.26	1'609'079.62	9'950.26	1'472'628.70	9'950.00
21 Scolarité obligatoire	1'460'894.01	9'950.26	1'421'070.72	9'950.26	1'300'231.00	9'950.00
22 Ecoles spécialisées	176'190.45	0.00	164'008.90	0.00	149'897.70	0.00
23 Formation professionnelle initiale	26'600.00	0.00	24'000.00	0.00	22'500.00	0.00
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS	125'727.66	37'527.77	121'103.65	37'527.77	100'424.00	28'527.00
32 Culture, autres	13'969.84	0.00	15'040.08	0.00	8'100.00	0.00
34 Sportset loisirs	111'757.82	37'527.77	106'063.57	37'527.77	92'324.00	28'527.00
4 SANTE	618'499.17	3'000.00	581'390.20	3'000.00	520'636.80	3'000.00
41 Hôpitaux, EMS	362'641.80	0.00	351'067.20	0.00	322'288.20	0.00
42 Soins ambulatoires	249'097.37	0.00	224'563.00	0.00	193'648.60	0.00
43 Prévention	6'760.00	3'000.00	5'760.00	3'000.00	4'700.00	3'000.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	588'642.45	1'200.00	551'917.90	1'200.00	529'786.15	1'160.00
52 Invalidité	330'876.90	0.00	318'844.15	0.00	301'785.65	0.00
53 Vieillesse et survivants	9'500.00	1'200.00	8'500.00	1'200.00	5'700.00	1'160.00
54 Famille et jeunesse	47'380.65	0.00	46'706.20	0.00	56'171.80	0.00
55 Chômage	20'868.00	0.00	20'646.00	0.00	20'146.50	0.00
57 Aide sociale et domaine de l'asile	180'016.90	0.00	157'221.55	0.00	145'982.20	0.00

	Budget 2025		Budget 2024		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	660'824.57	120'683.09	616'961.32	88'181.99	588'217.00	78'182.00
61 Circulation routière	560'387.57	120'683.09	526'671.32	88'181.99	503'374.00	78'182.00
62 Transports publics	100'437.00	0.00	90'290.00	0.00	84'843.00	0.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAC	827'220.62	703'103.47	715'603.33	602'112.85	589'555.55	483'669.00
71 Approvisionnement en eau	215'117.57	215'117.57	222'226.57	222'226.57	162'111.00	162'111.00
72 Traitement des eaux usées	334'575.38	334'575.38	233'145.76	233'145.76	183'058.00	183'058.00
73 Gestion des déchets	165'716.54	128'170.00	154'388.72	124'000.00	156'652.00	123'000.00
74 Aménagements des cours d'eau	15'787.48	7'240.52	24'990.48	7'240.52	8'100.00	0.00
77 Protection de l'environnement, autres (cimetière)	20'183.09	4'000.00	9'979.70	3'500.00	8'879.00	3'500.00
79 Aménagement du territoire	75'840.56	14'000.00	70'872.10	12'000.00	70'755.55	12'000.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	23'120.23	51'006.00	37'236.23	51'200.00	41'508.00	46'320.00
81 Agriculture	8'479.23	24'806.00	8'429.23	25'000.00	8'149.00	25'120.00
82 Sylviculture	9'441.00	26'200.00	23'707.00	26'200.00	28'259.00	21'200.00
84 Tourisme	5'200.00	0.00	5'100.00	0.00	5'100.00	0.00
9 FINANCES ET IMPOTS	88'661.03	4'071'943.00	73'932.44	3'869'445.00	123'662.00	3'669'360.00
91 Impôts	5'000.00	3'271'013.00	5'000.00	3'071'275.00	5'000.00	2'907'075.00
93 Péréquation financière intercommunale	0.00	272'940.00	0.00	274'410.00	0.00	268'464.00
95 Part aux recettes sans affectation, autres	2'835.00	113'400.00	2'807.00	112'300.00	2'765.00	110'600.00
96 Administration de la fortune et des dettes (PF)	80'826.03	208'750.00	66'125.44	205'620.00	115'897.00	200'740.00
97 Redistributions	0.00	500.00	0.00	500.00	0.00	700.00
99 Postes non ventilables	0.00	205'340.00	0.00	205'340.00	0.00	181'781.00
TOTAL	5'179'172.29	5'087'816.61	4'834'692.53	4'731'970.89	4'553'950.33	4'462'519.00
Excédent de charges	91'355.68		102'721.64		91'431.33	

Budget des investissements 2025

	Budget 2025		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	95'000.00	0.00
02 Services généraux	0.00	0.00	95'000.00	0.00
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS	49'000.00	0.00	0.00	0.00
34 Sports et loisirs	49'000.00	0.00	0.00	0.00
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	245'000.00	0.00	310'000.00	0.00
61 Circulation routière	245'000.00	0.00	310'000.00	0.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	144'000.00	55'000.00	175'000.00	105'000.00
71 Approvisionnement en eau	144'000.00	5'000.00	135'000.00	5'000.00
72 Traitement des eaux usées	0.00	50'000.00	0.00	100'000.00
77 Protection de l'environnement, autres (cimetière)	0.00	0.00	0.00	0.00
79 Aménagement du territoire	0.00	0.00	40'000.00	0.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	140'000.00	0.00	0.00	0.00
81 Agriculture	140'000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	578'000.00	55'000.00	580'000.00	105'000.00
Excédent de dépenses	523'000.00		475'000.00	

Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée

Budget du compte de résultats 2025

Les frais de formation progressent modérément de 3,4% pour l'année à venir. Ils restent toutefois, avec 32% du budget, la charge la plus importante pour notre Commune.

Les chapitres « Santé » et « Prévoyance sociale », pour lesquels nous sommes liés avec le canton, ont une progression nettement plus marquée, soit respectivement de 6,38% et 6,65%.

Malgré ces hausses significatives, le Conseil communal peut prévoir les coûts de gestion ainsi que les entretiens nécessaires au maintien de nos infrastructures et patrimoine, pour les chapitres respectifs « Administration générale » et « Trafic et télécommunications ».

Ceci grâce à une évolution positive de la masse fiscale prévue. En effet, notre budget 2025 prévoit une augmentation de 5,2% du chapitre « Finances et impôts », avec une progression de 6,8% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Ainsi le Conseil communal propose un budget dont le total des charges se montent à CHF 5'179'172.29 et le total des recettes à CHF 5'087'816.61.

Ce qui nous donne un excédent de charges de CHF 91'355.68 qui se situe tout à fait dans le cadre des budgets des années précédentes et est acceptable pour notre Commune.

Budget des investissements 2025

▪ Remplacement des compteurs d'eau

Dans le cadre de la conformité aux lois sur la protection des données, le renouvellement de notre parc de compteurs d'eau devient une priorité. Actuellement, certains compteurs à 5 rouleaux présentent une incompatibilité avec les nouveaux modules radio cryptés, ce qui limite notre capacité à sécuriser et à automatiser la collecte de données.

Pour garantir la sécurité des informations et moderniser nos équipements, nous prévoyons le remplacement d'environ 310 compteurs. Le coût estimé de cette opération s'élève à CHF 110'000.00. Afin d'optimiser la transition et de minimiser les interruptions, ce changement serait idéalement réparti sur une période de deux à trois ans.

Nous tenons à remercier nos usagers pour leur compréhension et leur soutien dans cette démarche d'amélioration continue.

Financement :

Total brut	CHF	110'000.00
Total	CHF	110'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 5 %, soit un montant annuel de CHF 5'500.00 durant 20 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

▪ Conduite d'eau potable « Champ-Magnin »

A la suite de la récente modification de la conduite d'eau de la Bossena, nous envisageons de mettre à neuf le secteur situé sur la parcelle 983 RF. Cette conduite, ayant subi deux réparations, nécessite désormais une intervention plus approfondie pour garantir la qualité et la fiabilité de l'approvisionnement en eau.

Un devis de l'entreprise Ribi SA a été réalisé pour cette remise à neuf, qui comprend également l'ajout d'une borne hydrante supplémentaire en raison de la construction d'un nouvel immeuble à proximité. Le coût total de cette opération est estimé à CHF 34'000.00. Les travaux sont prévus pour mars 2025, en coordination avec la rénovation de la conduite d'eau de l'Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG), afin de limiter les interruptions et de maximiser l'efficacité des interventions.

Financement :

Total brut	CHF	34'000.00
Total	CHF	34'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 1.25 %, soit un montant annuel de CHF 425.00 durant 80 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

▪ Réfection du toit en tavillons Le Cergny 89A

Le toit de notre chalet d'alpage a été endommagé par plusieurs épisodes de grêle et par les effets du temps. La dernière rénovation partielle de cette toiture remonte à 1993, soit il y a 31 ans. Aujourd'hui, le toit n'assure plus une bonne étanchéité, ce qui commence à affecter la charpente et pourrait entraîner des dégradations plus importantes si nous n'intervenons pas rapidement.

Ce projet de réfection vise à préserver ce patrimoine communal et à en garantir la durabilité pour les années à venir.

A noter que les dommages causés par la grêle ont été annoncés à l'ECAB dans le courant de l'année. Une participation financière de CHF 19'048.45 a d'ores et déjà été versée à la commune.

Financement :

Total brut	CHF	90'000.00
./. indemnisation ECAB	CHF	19'048.45
Total	CHF	70'951.55

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 3 %, soit un montant annuel de CHF 2'700.00 durant 33 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

▪ Sur Rappaz, mise en conformité

Pour répondre aux exigences de la loi sur la protection des eaux, la commune doit entreprendre des travaux de remise aux normes du bâtiment « Sur Rappaz ».

Ce projet inclut la rénovation des parois extérieures et la construction d'un mur au fond du bâtiment, afin de simplifier les futurs travaux d'aménagement intérieur. Ces interventions permettront de maintenir le bâtiment en bon état et de faciliter son entretien.

En engageant ces travaux, la commune s'assure que ses bâtiments restent conformes aux exigences légales et fonctionnels pour le long terme.

Financement :

Total brut	CHF	50'000.00
Total	CHF	50'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 3 %, soit un montant annuel de CHF 1'500.00 durant 33 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

▪ Route de la Porte-des-Lions, pont – Crédit d'étude

Dans le cadre de l'entretien de notre réseau routier, nous planifions la rénovation de la route de la Porte-des-Lions qui montre des signes de détérioration. Avant de procéder aux travaux, il est impératif d'étudier la solidité du pont qui traverse la Sionge, afin de déterminer si des rénovations spécifiques sont nécessaires.

Ce crédit d'étude vise à financer une évaluation approfondie de la capacité portante du pont : en d'autres termes, nous devons savoir combien de tonnage il peut actuellement supporter. Cette analyse est essentielle pour décider si le pont doit être rénové, renforcé, ou même refait.

Financement :

Total brut	CHF	25'000.00
Total	CHF	25'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 10 %, soit un montant annuel de CHF 2'500.00 durant 10 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

▪ Eclairage public, mise en conformité

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune doit se conformer aux nouvelles exigences de la loi sur l'énergie en matière d'éclairage public. Ces règles, qui visent à réduire la pollution lumineuse et la consommation énergétique, imposent la mise à niveau de toutes les installations avant le 1^{er} janvier 2028.

Ce projet prévoit ainsi le remplacement de l'ensemble de notre éclairage public par des luminaires LED, plus efficaces et économes en énergie. De plus, certains mâts d'éclairage devront être changés pour répondre aux normes de sécurité et de durabilité. Ce même investissement inclut également la modernisation de l'éclairage du château, dans un souci d'harmonisation et de valorisation du patrimoine communal.

Financement :

Total brut	CHF	220'000.00
Total	CHF	220'000.00

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 5 %, soit un montant annuel de CHF 11'000.00 durant 20 ans. A cet amortissement s'ajoutent les intérêts passifs calculés à 2 %, respectivement un montant annuel de CHF 4'400.00. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.



BÉRSET & FILS SA
APPAREILS MÉNAGERS
SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques

1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11

▪ Halle de gymnastique, modification des luminaires

Depuis août 2023, la vente et l'importation de néons sont interdites en Suisse et dans l'Union européenne, conformément à la directive européenne visant à éliminer les luminaires contenant des substances nocives, telles que le mercure.

Afin de respecter cette réglementation, nous soumettons à l'Assemblée communale la proposition de remplacer l'ensemble des luminaires dans la halle de gym ainsi que dans les salles annexes.

Financement :

Total brut	CHF	49'000.00
Total	CHF	49'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 5 %, soit un montant annuel de CHF 2'450.00 durant 20 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

▪ Château, isolation du toit

Nous avons l'honneur de posséder dans notre patrimoine communal – et nous sommes la seule commune en Gruyère - un château. Digne du nom et connu loin à la ronde, notre bien se doit d'être entretenu et pérennisé.

Géré par la Société Coopérative du Château de Vulruz avec laquelle la Commune cultive une étroite et chaleureuse collaboration, le château accueille, tout au long de l'année, des événements privés. Mariages, fêtes de famille, colonies de vacances, expositions et représentations en tous genres, le calendrier affiche chaque année un taux de réservation très réjouissant.

Afin de pouvoir continuer à loger nos hôtes dans d'excellentes conditions, d'augmenter sa capacité énergétique et d'abaisser les coûts en matière de chauffage, l'isolation du château doit être améliorée par sa toiture. Dans un premier temps, les pans du toit attenants au donjon, donnant sur la cour intérieure ainsi que sur la Rue des Molettes seront concernés. En outre, la façade, du côté des Molettes également, sera dans le même temps rénovée.

Les travaux sont prévus à l'automne 2026, soit dans 2 ans. En effet, le calendrier actuel des réservations ne permet pas de prévoir des restaurations avant cette période. Il est nécessaire de prévoir suffisamment tôt toute transformation du château afin de limiter au maximum une baisse de sa fréquentation et des recettes qu'elle engendre.

Financement :

Total brut	CHF	145'000.00
Total	CHF	145'000.00

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire. Ce bien faisant partie du patrimoine financier, il n'y a pas d'amortissement comptable. Les intérêts passifs calculés à 2 % représentent un montant annuel de CHF 2'900.00. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'accepter cet investissement et son financement.

Personnel communal

▪ Bienvenue à nos nouveaux collaborateurs

Le Conseil communal est ravi d'accueillir trois nouveaux collaborateurs au sein de la commune !

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Jean Michel Castella, qui a rejoint l'équipe de la déchetterie le 1^{er} janvier 2024, à Madame Sophie Moret, notre nouvelle collaboratrice administrative depuis le 1^{er} juin 2024 et à Monsieur Jean-Marc Seydoux, qui a également rejoint l'équipe de la déchetterie le 1^{er} novembre 2024.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions et sommes convaincus qu'ils contribueront activement au bon fonctionnement de notre commune.

▪ Départ à la retraite de Mme Martine Roch-Fahrni, concierge des écoles

Après un peu plus de 33 ans de service, le Conseil communal tient à exprimer sa profonde reconnaissance envers Mme Martine Roch-Fahrni, qui part en retraite après avoir veillé avec soin et bienveillance sur nos bâtiments scolaires. En tant que concierge, elle a su, par son dévouement et sa disponibilité, créer un environnement accueillant et sécurisant pour les élèves et le personnel. Elle a été un pilier essentiel de la vie scolaire et une présence chaleureuse et fiable pour tous. Son sourire, son professionnalisme et sa connaissance des lieux ont été très appréciés au quotidien. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour son engagement sans faille et lui souhaitons une retraite heureuse et bien méritée, entourée de sa famille et de ses amis.

Compte-rendu de la dernière assemblée communale

L'assemblée a débuté par l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023. Les comptes 2023 ont été présentés et acceptés, avec un excédent de CHF 363'498.72. Des crédits supplémentaires ont été validés.

Le projet de revitalisation de la Sionge et la rénovation du chalet des Joux-Derrière-Dessus ont également été approuvés.

Enfin, un nouveau règlement sur la détention des chiens a été adopté pour s'aligner sur les nouvelles lois cantonales.

Naissances

- Camille Papaux, né le 5 mars 2024, fils de Cécile et François
- Elise Grossrieder, née le 16 mai 2024, fille de Mélanie et Laurent
- William Dupasquier, né le 11 juin 2024, fils de Maud et Baptiste
- Esmée Rouiller, née le 29 juin 2024, fille de Magali et Benoît
- Léo Magne, né le 3 juillet 2024, fils de Tanya et Yann



90 ans en 2024

Cette année, le Conseil communal a eu le plaisir de rendre visite à nos chers citoyens et citoyennes qui ont célébré leur 90^{ème} anniversaire. À cinq reprises, nous avons eu l'honneur de féliciter ces résidents exceptionnels et de leur adresser nos meilleurs vœux.



Monsieur Marcel Grandjean



Monsieur Hubert Joye



Monsieur Léon Jordan



Madame Marcelle Gugler



Madame Lucienne Cottet

Adaptation des taxes déchets à partir du 1^{er} janvier 2025

À compter du 1^{er} janvier 2025, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) de 8.1% sera appliquée aux taxes déchets. Depuis l'introduction de la TVA en 2018, la commune avait choisi de ne pas la répercuter sur les contribuables. Toutefois, à partir de l'année prochaine, cette répercussion deviendra effective.

Concrètement, les taxes déchets seront ajustées comme suit :

- Taxe déchets personnelle : augmentée de CHF 70.00 à CHF 75.70
- Taxe déchets entreprise : augmentée de CHF 140.00 à CHF 151.40

Le montant de la taxe de base reste inchangé ; seule la TVA sera ajoutée à partir de 2025.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.



Déchetterie communale

Horaire de la déchetterie

Dès à présent, la déchetterie est ouverte toute l'année selon l'horaire suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30
et de 14h30 à 16h30

Achats des sacs-poubelle taxés

Les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner et à Aly-Vrac à Vaulruz ainsi qu'à la Coop et à la boulangerie R.C. Audergon à Vuadens.

Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi uniquement. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

Récolte des textiles usagés

La commune a signé un contrat avec la société TEXAID SA, laquelle s'engage à traiter les textiles récoltés de manière respectueuse pour l'environnement. De plus, un montant de CHF 0.10 par kilogramme de déchets collectés est rétribué à la commune. N'hésitez donc plus à déposer vos textiles usagés dans la benne prévue à cet effet.

Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Les sacs-poubelle taxés doivent être déposés à la déchetterie durant les heures d'ouverture ou aux différents points de collecte **le matin du jour de ramassage avant 07h00**.

Des animaux ont été observés déchirant les sacs-poubelles mis à l'extérieur la veille du ramassage hebdomadaire. Pour éviter tout désagrément et préserver la propreté de notre commune, nous vous prions de bien vouloir ne sortir vos sacs poubelles qu'au matin du jour de collecte.

Le jour de ramassage des sacs-poubelle est fixé au mercredi mais peut être modifié en cas de jour férié durant la semaine. Les éventuelles modifications sont notifiées dans le calendrier du MémoDéchets.



Qualité de l'eau potable de Vaulruz



Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément du réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes, l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

Bactériologiques	Conformes aux normes en vigueur
Chimiques	Conformes aux normes en vigueur
Dureté : moyenne à dure	°fH 23 à 33
Nitrate (norme <40)	2 ± 0.07

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à M. Bernard Rouiller, fontainier, au 079 450 21 31.



NOUVEAU !

LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE ET PUBLIQUE
« LA PECHE AUX LIVRES VUADENS »
EST MAINTENANT OUVERTE AUX **ADULTES** !

VENEZ DECOUVRIR DE NOMBREUX OUVRAGES

Horaires :

Lundi et jeudi : 15h30-17h30

Mardi : 13h15-13h45 // 17h30-19h30

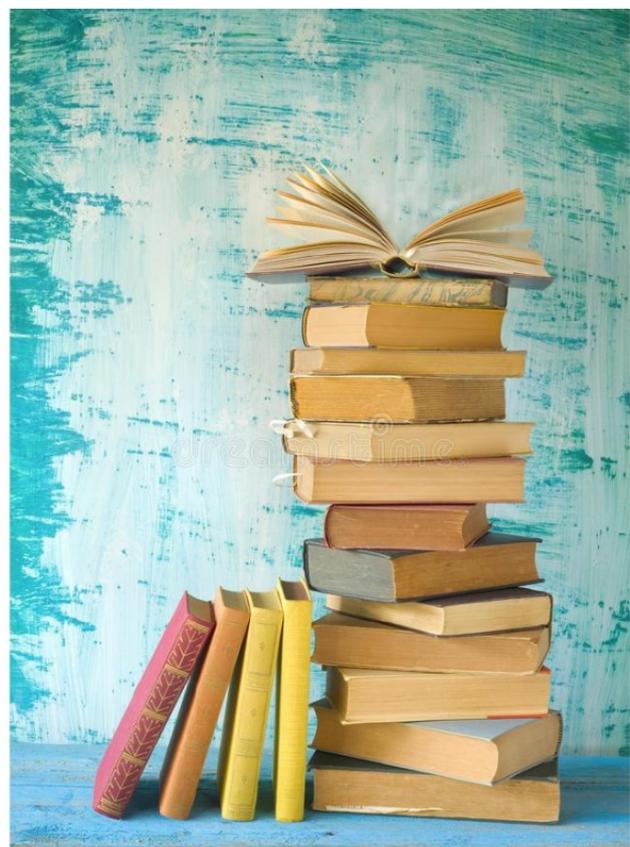
Vendredi : 09h00-11h35

Samedi* : 10h00-11h30

*Le premier du mois ou selon information

Adresse : Place de l'Ecole 25 à Vuadens
(au rez du nouveau bâtiment scolaire)

Abonnement : CHF 10.—/pers./an



Coordonnées

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Horaire 2024

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi fermé

Horaire durant les vacances de Noël

L'administration communale sera fermée du mardi 24 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 compris. Réouverture le lundi 6 janvier 2025 **Pensez à demander vos attestations ou autres documents administratifs avant la fermeture si cela est nécessaire.**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !



Nouvel horaire dès le 1^{er} janvier 2025

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à **18h30**
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi **de 08h00 à 11h30**
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi fermé

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la commune le

vendredi 13 décembre 2024
de 17h00 à 19h00
devant le local du feu (bâtiment édilitaire)

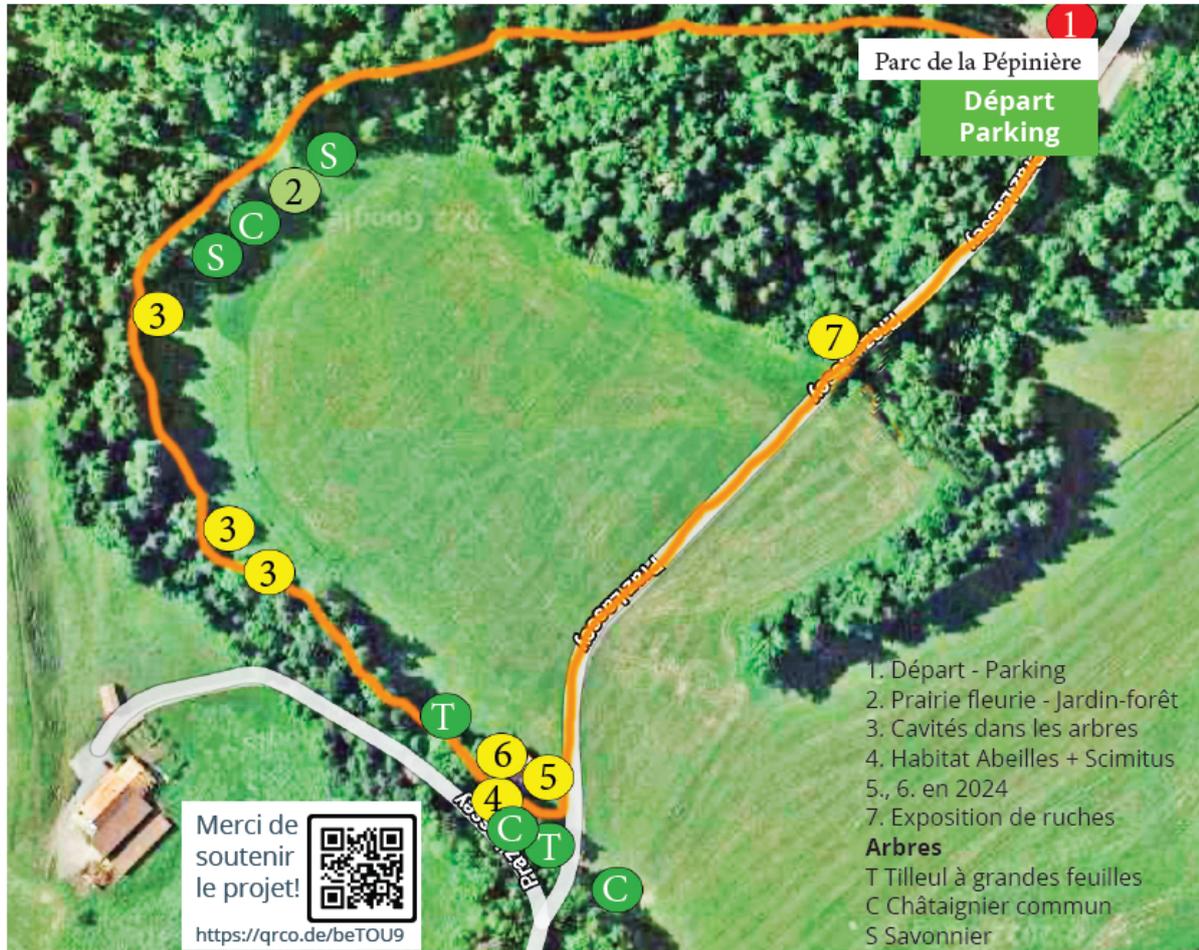
Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à CHF 15.00 à titre gracieux (prix d'achat CHF 21.50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.



Sentier découverte de l'abeille mellifère, insecte forestier à Vaulruz



L'association fribourgeoise FreeTheBees a été fondée en 2013 et est reconnue d'utilité publique. Durant les cours organisés, divers habitats et ressources pour l'abeille mellifère sauvage en voie de disparition ont été construits. Sur un **sentier découverte** traversant le site, les visiteurs peuvent les observer et faire des découvertes passionnantes sur cette abeille, son milieu, ses besoins, ses challenges, ...



- 1. Départ - Parking
 - 2. Prairie fleurie - Jardin-forêt
 - 3. Cavités dans les arbres
 - 4. Habitat Abeilles + Scimitus
 - 5., 6. en 2024
 - 7. Exposition de ruches
- Arbres**
 T Tilleul à grandes feuilles
 C Châtaignier commun
 S Savonnier



Prairie fleurie



Cavités dans les arbres



Cavités dans les arbres



Habitat Abeilles & *Stratiolaelaps scimitus*



Exposition de ruches et d'habitats

Visite libre ou **guidée gratuite** selon le programme sur notre site www.freethebees.ch. *Durant la visite guidée chaque enfant reçoit un cahier à compléter durant le parcours.*

Autres possibilités : courses d'école, anniversaire de votre enfant, visite d'entreprise, ... : contactez-moi

Personne de contact : André Dunand • bee@freethebees.ch • 079 366 38 84 • www.freethebees.ch

Présentation vidéo (1 min.)

<https://qrco.de/beTONE>



Pour nos Séniors (60 ans et +) et organisée par la Commission Senior+

Fêter Noël ensemble

Nous avons le plaisir de vous convier à venir fêter Noël



**le mardi 17 décembre 2024 à 16 heures
dans le bâtiment de la halle de gymnastique**

Vous aurez le loisir d'assister à la projection du film, par Monsieur André Dunand,

« Une saison à l'alpage de Brenleire »

D'une durée de 30 minutes, tourné en 2004 et réalisé par La Société des Armaillis d'Echarlens, vous retrouverez, dans ce film, les familles de Benoît et Christophe Esseiva.

La projection sera suivie d'un apéritif dînatoire avec vin chaud et thé de Noël.

Nous nous réjouissons de partager ce temps festif avec vous.

* * * * *

Cafés-rencontre

Nous sommes enchantés de constater que nos cafés-rencontre connaissent un joli succès le 1^{er} mardi de chaque mois. Pour la 3^{ème} année consécutive, nous réitérons ces moments conviviaux en 2025.

Ils se déroulent à la halle de gymnastique de 9 heures à 11 heures. Café, thé, jus de fruit et petits biscuits vous sont offerts par la Commune.

Pour celles et ceux qui souhaitent y participer mais ont besoin d'un moyen de locomotion, Madame Jeanine Seydoux se tient à votre disposition au 079 483 15 33.

Nous vous attendons nombreux à ces matinées d'amitié et de partage.



Dates 2025 : 07 janv. / 04 fév. / 04 mars / 1^{er} avril / 06 mai / 03 juin / 02 sept. / 07 oct. / 04 nov. / 02 déc.

Repas à l'emporter

EMS de la Sionge SÂLES & VUADENS

L'EMS de la Sionge vous offre la possibilité de bénéficier de votre repas de midi ou du soir, à l'emporter, tous les jours de la semaine (y compris les jours fériés).

Pour ce faire nous vous invitons à réserver celui-ci auprès du personnel de cuisine 48 heures à l'avance :

- [Cuisine de Sâles, 026 917 90 02, cuisine-s@emsdelasionge.ch](mailto:cuisine-s@emsdelasionge.ch)
- [Cuisine de Vuadens, 026 916 10 22, cuisine-v@emsdelasionge.ch](mailto:cuisine-v@emsdelasionge.ch)

Le détail des menus et les tarifs se trouvent sur le site internet www.emsdelasionge.ch sous l'onglet « lieu de vie et de partage / Repas sur place ou à l'emporter ».

**PRO
SENECTUTE**

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 3 février 2025 au 30 avril 2025**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025 uniquement** par téléphone.

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

Rejoignez le Club philatélique de Bulle: La passion des timbres et bien plus encore !

Passionné de philatélie ou curieux de découvrir un monde fascinant ? Le Club philatélique de Bulle est fait pour vous ! Fondé en 1956, notre club est un carrefour d'échanges et de découvertes pour les amateurs de timbres.

Invité d'Honneur à la Brocante de la Gruyère 2025

L'année prochaine, le Club philatélique de Bulle est invité d'Honneur de la Brocante de la Gruyère, du 24 au 26 janvier 2025. C'est une reconnaissance de notre dynamisme. Cet événement vous offrira un avant-goût de l'exposition philatélique de 2027 à Bulle, avec le Championnat européen de philatélie thématique, co-organisé par la Fédération suisse, la Société suisse de philatélie thématique et notre club.



Former la nouvelle génération

Le Club philatélique de Bulle s'engage dans l'initiation des jeunes à la philatélie. Nos activités pour juniors sont conçues pour développer leur passion, enrichir leurs connaissances et les préparer aux concours officiels. Nos jeunes membres brillent déjà lors d'expositions de haut niveau.

Collections variées et riches

Le club valorise des collections thématiques aussi variées qu'enrichissantes: aviation, châteaux, courses de chevaux, chats, soleil... Les amateurs de collections traditionnelles trouveront des pièces rares dans les classiques suisses

est l'un des plus dynamiques de Suisse. Nos rencontres mensuelles, chaque troisième vendredi, sont l'occasion de partager notre passion, d'assister à des conférences, d'échanger du matériel et de découvrir de nouvelles facettes de la philatélie. Notre bibliothèque, avec plus de 400 ouvrages spécialisés, est un atout pour améliorer vos collections et enrichir vos connaissances.



Nouveauté: section cartes postales

Le Club philatélique de Bulle a récemment ouvert une nouvelle section dédiée aux collectionneurs de cartes postales. Cette initiative élargit les horizons du club et permet d'accueillir des membres passionnés par la collection de cartes postales, offrant ainsi une nouvelle dimension à notre communauté philatélique.

Un club actif et dynamique

Avec une cinquantaine de membres actifs, le Club philatélique de Bulle

Nous organisons également des visites d'expositions locales et internationales. Notre réseau philatélique étendu aide nos membres à trouver des pièces rares et à recevoir des conseils pour acheter au juste prix et valoriser leurs collections.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez philatéliste aguerri ou curieux, le Club philatélique de Bulle vous accueille à bras ouverts. Venez partager votre passion, découvrir de nouvelles thématiques et, pourquoi pas, préparer vos premières expositions !



Coordonnées du président:

Jean-Marc Seydoux

Mobile: 079 599 21 18 • E-mail: jeanmarc.seydoux@bluewin.ch



Horaire 7/7 jours

7h30 – 11h30 et 17h – 19h

Fam. Philippe Favre

Rue de la Gare-du-Sud 1 | 1627 Vaulruz

Tél. 026 913 83 13

fromagerie-de-vaulruz@bluewin.ch

Fromagerie de Vaulruz



Épicerie de produits en vrac

- ✓ alimentation
- ✓ hygiène et entretien
- ✓ cadeaux à choix
- ✓ service postal



Achats selon vos besoins sans emballages superflus

Rabais
spécial
10%

Tous les 20 du mois rabais 10%

20
du mois!

Lundi-vendredi 08h00-12h00 / 14h00-18h30
Samedi 08h30-12h00

Tél. 026 929 88 88
Grand-Rue 51 1627 Vaulruz

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes et adressent à toutes et à tous une lumineuse année 2025 et leurs vœux de santé, bonheur et réussite !

L'Exécutif saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la commune.



Vente et Location de sapins de Noël

Sapins locaux coupés ou en pot de toutes tailles

Livraison gratuite dans toute la Gruyère

Retrouvez-nous sur la place du marché à Bulle,
du 27 novembre au 24 décembre,
dans une ambiance de Noël

Contact au 026/466.86.86 ou à info@garden-edelweiss.ch



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



Sociétés locales

Groupement des aînés

Rendez-vous hebdomadaires :

Jour	Heure	Lieu	Activité
Lundi	16h00 – 17h00	Halle de gym	Gym douce (sauf vacances d'été)
Mercredi	14h00 – 17h00	Halle de gym (petite salle)	Yass



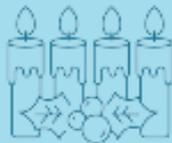
Concerts de l'Avent

*Le chœur mixte l'Harmonie
de Vaulruz*

*Directrice: Marie Grandjean
&*

*Le chœur mixte La Cadette
de Middel*

Directrice: Jocelyne Crausaz



*Verre de l'amitié offert
après les concerts*



*Vaulruz (halle de gym)
Jorny-le-Petit (salle communale de Middel)*

Samedi

7 décembre 2024

à 20h

Église de Vaulruz



Dimanche

8 décembre 2024

à 17h

Église de Jorny-le-Petit

*Entrée libre
Collecte à la sortie*



MATCH AUX CARTES

La Lisière, Sâles



**SAM
14
DEC**

Ouverture des portes à 18h30

Début du match à 19h30

Inscriptions par équipe de deux

60 CHF avant le 12 décembre
par SMS au 079 227 69 84
70 CHF sur place jusqu'à 19h00

SOUPE OFFERTE À LA FIN, SANDWICH (5CHF)
NOMBREUX PRIX

L'ACTUALITÉ DU FC LA SIONGE
DIRECTEMENT SUR TON NATEL



SCAN CE QR CODE
ET REJOINS LES FANS DU FC <3



**RÉPÉTITIONS
PORTES OUVERTES**

**100 ANS DE PASSION
MUSICALE !**

 Petits et grands sont les bienvenus à l'occasion de nos répétitions portes ouvertes !

 **9 janvier : Fanfare**

 **16 janvier : Tambours**

 **23 janvier : Fanfare**



19h30 – 21h30

Vous vous êtes toujours demandé ce qu'il se passait derrière les portes de notre local de répétition ? Vous souhaitez découvrir de l'intérieur la préparation de notre prochain concert annuel et de la fête cantonale des musiques ?

Alors n'hésitez plus et venez nous rendre visite lors de nos répétitions portes ouvertes du mois de janvier !

 Venez découvrir et essayer les instruments de notre société, présentation, démonstration et essai d'instruments pour les enfants !

 **9 janvier** : Instruments à vent

 **16 janvier** : Tambours

 **23 janvier** : Percussions



18h45-19h15



**ATELIERS DE
PRÉSENTATION DE
NOS INSTRUMENTS**

**POUR LES PETITS
DE 0 À 12 ANS**

Lieu – Local de répétition Vaulruz au premier étage de la salle polyvalente
Entrée libre et sans inscription – Venez pour une partie ou toute la répétition !

CONCERT ANNUEL

L'ALPÉE A UN INCROYABLE
T★LENT

VENDREDI 31.01.25 | SAMEDI 01.02.25
20H - HALLE DE GYM, VAULRUZ

DIRECTION
GAUTHIER DUPERTUIS

DIRECTION TAMBOURS
MARC ESSEIVA



Il y a 650 ans : *Vaulruz*

L'Histoire de la châtelainie de Vaulruz vers 1373, en 8 épisodes

Episode 6 : le coût des choses

Les comptes de la châtelainie de Vaulruz sont les témoins du paiement des redevances par les habitants du village, pour le comte de Savoie, par l'intermédiaire du châtelain. Une grande partie de ces redevances sont payées en argent et le reste est payé en nature.

Le châtelain de Vaulruz collecte donc chaque année du froment, de l'avoine, de la cire d'abeille et des poules. Selon les régions, les types de denrées utilisées pour payer les redevances varient : par exemple à Châtel-Saint-Denis, dont la châtelainie possède des alpages sur les pentes du Moléson et de Teysachaux, on paye des redevances en fromage et en sérac, à Estavayer-le-lac, en sel et en gingembre.

Combien ça coûte ?

Pas facile de se représenter la valeur des choses quand on parle en deniers, sous et livres de Lausanne. Heureusement, les comptes indiquent parfois la valeur en argent des denrées alimentaires :

Avec 1 sou : 12 pains.
Avec 2 sous : 1 coupe de vin.
Avec 3 sous : 1 livre de cire. (env. 400g.)
1 fromage.
Avec 4 sous : 4 poules.
Avec 6 sous : 1 livre de gingembre. (env. 400g.)
1 sérac.

Si les comptes indiquent le prix à l'unité, ils ne précisent pas le poids d'un pain ou d'un fromage

Les monnaies

Dans la comptabilité de la châtelainie de Vaulruz, la monnaie des évêques de Lausanne est utilisée en majorité. Mais il arrive qu'une transaction soit payée dans une monnaie étrangère. Le rédacteur des comptes se retrouve alors obligé de calculer le change entre ces monnaies diverses. On trouve dans la comptabilité de la châtelainie de Vaulruz :

Des sous lausannois
Des sous genevois
Des florins de Florence
Des deniers tournois (de Tours, France)
Des sous viennois (de Vienne, France)



Monnaie lausannoise du XIV^e siècle avec l'inscription SEDES LAUSANE, signifiant le siège épiscopal de Lausanne

(GRUAZ, « Contribution à l'histoire monétaire du pays de Vaud », *RHV* 24, 1916.)

Dans vos prochains numéros
Ep. 7 : l'entretien du château
Ep. 8 : les crimes et les amendes

Pour toute question ou suggestion :
juliepittet98@gmail.com

Il y a 650 ans : *Vannuz*

L'Histoire de la châtellenie de Vaulruz vers 1373, en 8 épisodes

Episode 7 : l'entretien du château

Le châtelain de Vaulruz est le représentant du comte de Savoie et il s'occupe donc de son château en son nom. Il doit donc le faire réparer quand c'est nécessaire et consigner les dépenses liées au matériel et aux travailleurs dans la comptabilité de la châtellenie. C'est donc grâce aux comptes qu'on peut savoir quelles parties du château ont été réparées et en quelle année. C'est la couverture du toit qui doit être réparée le plus souvent, comme le montre l'historique des travaux par années ci-dessous.

La plupart du temps ce sont des artisans du village qui s'occupent des réparations. En 1362 par exemple, Jacques Chappuis répare le toit du château et est payé pour cela 36 sous, soit de quoi s'acheter 9 poules, ou 6 séracs. C'est ce même artisan qui s'occupe des réparations de 1364. Celles-ci durent 10 jours et lui rapportent 39 sous.

Pour certains travaux, le châtelain doit engager des artisans d'autres localités. En 1372, les maçons Perrod Pelluchat de Corbières et Jaquet de Rua de Bouloz viennent réparer le four de Vaulruz. Pour ces travaux, ils reçoivent à eux deux 105 sous.

Combien ça coûte ?

1000 bardeaux	3 sous
1000 clous	5 sous
Douzaine de planches	14 sous
Douzaine de chevrons	15 sous

Pour savoir ce que valaient les sous, revenez à l'épisode 6 de cette série : « le coût des choses »

Avec ces travaux de réparation presque annuels, il semble que le château n'était pas en très bon état. En 1365, il est indiqué dans la comptabilité qu'un commissaire du comte de Savoie ordonne au châtelain de Vaulruz de prendre les réparations de son château plus au sérieux. La situation ne s'améliore pas puisqu'en 1387, au moment de vendre le château, le comte de Savoie y fait venir son architecte pour faire un état des lieux des travaux à mener. (Sur cet événement, voir JORDAN Michel, *Vaulruz de la porte des Lions à l'A12*, p. 20-21.).

Historique des travaux

1359	Recouverture du toit à plusieurs endroits, réparation du pont-levis qui était détruit
1362	Réparation du toit de la tour et recouverture du toit à plusieurs endroits
1363	Réparation du toit
1364	Réparation d'un mur et d'une porte dans la grande salle
1365	Réparation et recouverture du toit, réparation du pont-levis et de divers murs
1369	Recouverture de la toiture nord et petites réparations
1372	Réparation du pont du château

QUIZ

Connaissez-vous votre latin ?

Voilà quelques termes de construction tels qu'ils apparaissent dans les comptes. Reliez-les à leur signification en français.

1. Chivrones	a. le sable
2. Calx	b. le toit
3. Arena	c. le clou
4. Lapidés	d. les chevrons
5. Scindulus	e. le bardeau
6. Tectus	f. la chaux
7. Clavus	g. les pierres

Solution quiz : 1d, 2f, 3a, 4g, 5e, 6b, 7c

Dans votre prochain numéro
Ep. 8 : les crimes et les amendes

Pour toute question ou
suggestion :
juliepittet98@gmail.com

Il y a 650 ans : *Vaux*

L'Histoire de la châtellenie de Vaulruz vers 1373, en 8 épisodes

Episode 8 : les crimes et les amendes

Les crimes et la justice sont l'affaire du châtelain de Vaulruz. Au nom du comte de Savoie, il récolte les recettes des amendes et les consigne dans la comptabilité de la châtellenie, dans une rubrique qui y est consacrée.

Peu d'amendes sont collectées à Vaulruz ; en moyenne moins de 2 par année. En comparaison, si on regarde les comptes des châtellenies de Romont et de Châtel-Saint-Denis, ce sont en moyenne 5 délits par années à Châtel pour 10 à Romont. Le nombre élevé de crimes s'explique par le fait que ces deux châtellenies étaient beaucoup plus peuplées que celle de Vaulruz.

Les types de délits commis à Vaulruz sont peu variés. On trouve surtout des insultes, qui sont les délits les moins coûteux, mais également des coups et blessures qui sont les plus graves et les plus coûteux.

Aucun des délits enregistrés à Vaulruz n'est commis par des femmes. D'ailleurs la seule qui apparaît dans la rubrique des amendes est l'épouse d'un certain Martin Léger. Celle-ci paye l'amende pour son époux qui a insulté une autre femme !

Exemples de crimes et d'amendes

Frapper quelqu'un et faire couler son sang	20 sous
Dégainer son épée et menacer quelqu'un	13 sous
Frapper quelqu'un	10 sous
Rompre un serment	8 sous
Insulter quelqu'un	5 sous



Un criminel récidiviste

Etienne Stratonat, un habitant de Vaulruz, apparaît dans les comptes de la châtellenie à 4 reprises, toujours pour des délits. Entre 1360 et 1365, le châtelain traite seulement 7 délits, dont 4 commis par Etienne, soit un par année. Coups, disputes et délits non mentionnés, c'est lui qui paye l'amende la plus élevée enregistrée dans les 15 ans de comptabilité, soit 20 sous.

→ Rappel : avec un sou on peut acheter environ 12 pains (voir ép. 6 « le coût des choses »)

Demier numéro de cette série

Pour toute question ou suggestion :
juliepittet98@gmail.com

Articles rédigés par Madame Julie Pittet de Vaulruz.

Demande de réduction de prime d'assurance-maladie

Afin de permettre à l'ensemble de la population d'assumer le paiement des primes d'assurance-maladie de base, la Confédération et les cantons distribuent des subsides permettant de diminuer le montant de la prime payée par les personnes de condition économique modeste.

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Rente de vieillesse

Lorsque vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite, vous avez droit à une rente de vieillesse.

Il est recommandé de présenter votre demande de rente trois ou quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire 318.370 – Demande de rente de vieillesse est disponible auprès des caisses de compensation et de leurs agences, ainsi que sur le site www.avs-ai.ch.

Cotisation AVS

■ Personnel de maison

Le personnel de maison comprend notamment les activités suivantes :

- femme/homme de ménage
- fille/garçon au pair
- baby-sitter et garde d'enfant à domicile
- aide aux devoirs scolaires
- prise en charge de personnes âgées
- auxiliaire exerçant une activité dans l'appartement ou la maison, ou autour de la maison (ex. jardinage).

Celui qui emploie du personnel de maison contre rémunération (en espèce ou en nature) doit payer des cotisations aux assurances sociales sur le salaire brut. Pour cela, il faut s'annoncer à la caisse cantonale de compensation du lieu d'activité.

Les employés de maison de moins de 18 ans ne cotisent pas à l'AVS. Les employés de maison de moins de 25 ans dont le salaire annuel ne dépasse pas CHF 750.00 ne cotisent pas non plus à l'AVS.

■ Indépendant(e)s

Qui sont les Indépendant(e)s ?

- Les personnes qui agissent en leur propre nom, pour leur propre compte.
- Les personnes qui assument leur propre risque économique, en faisant des investissements à long terme et en travaillant pour plusieurs mandants.

Les indépendants sont tenus de payer les cotisations à l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), à l'assurance d'invalidité (AI) et au régime d'allocations pour perte de gain (APG) dès le 1er janvier qui suit leur 17ème anniversaire.

Les personnes indépendantes qui réalisent des revenus annuels inférieurs à CHF 2'300.00 ne sont pas soumises à l'obligation de cotiser, leur activité étant considérée comme accessoire.

▪ Personnes sans activité lucrative

Sont considérées comme non actives les personnes qui :

- ne touchent pas de revenu d'un travail ou en tirent un très faible revenu
- sont entrées dans leur 21^e année
- n'ont pas atteint l'âge ordinaire de la retraite.



Ce sont notamment :

- les étudiant(e)s
- les globe-trotters
- les chômeurs(euses) en fin de droit
- les bénéficiaires de l'aide sociale sans emploi
- les bénéficiaires d'une rente AI sans emploi
- les bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie et accident
- les personnes divorcées sans emploi
- les personnes ayant pris une retraite anticipée
- les conjoint(e)s sans emploi de personnes retraitées
- les veuves/veufs sans emploi.

Les personnes dont le/la conjoint(e) exerce une activité lucrative à au moins 50%, durant au moins 9 mois dans l'année, dont le revenu annuel est supérieur à CHF 9'701.00 ne sont pas considérées comme personnes sans activité lucrative.

Les personnes sans activité lucrative doivent s'affilier auprès d'une caisse de compensation et y payer des cotisations. Il appartient à la personne de veiller elle-même à respecter son obligation de cotiser. Les personnes non actives doivent s'annoncer à la caisse cantonale de compensation de leur lieu de domicile.

Coordonnées de la caisse de compensation

Caisse de compensation du canton de Fribourg

Impasse de la Colline 1

Case postale

1762 Givisiez

Tél. 026 426 70 00

www.caisseavsfr.ch

Informations diverses

Courrier anonyme

Le Conseil communal reçoit plusieurs fois par année des dénonciations anonymes. Pour information, aucune suite n'est donnée à ces courriers, respectivement courriels.



Carte journalière dégriffée Commune

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès de certaines communes et villes. La commune de Vaulruz ne propose pas de carte journalière à la vente, contrairement aux communes suivantes :

- Bas-Intyamon, Botterens, Broc, Bulle, Corbières, Crésuz, Grandvillard, Hauteville, Haut-Intyamon, La Roche, Le Pâquier, Marsens, Riaz et Sorens

Informations complémentaires :

<https://www.carteljournaliere-commune.ch/fr>

Bourse d'études ou d'apprentissage

▪ Aide cantonale

Les demandes d'aide doivent être rédigées sur les formulaires officiels disponibles sur le site Internet <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/demande-de-bourse-et-pret-detude>.

Vous pouvez également demander le formulaire officiel au Service des subsides de formation, Rue St-Pierre Canisius 12, à 1701 Fribourg, ☎ 026 305 12 51 ou bourses@fr.ch.

▪ Aide communale

Tous les requérants d'une bourse cantonale obtiendront une aide communale, indistinctement de la décision du Canton, selon les critères suivants :

- pour les apprentis, CHF 100.00 par an
- pour les étudiants, CHF 200.00 par an

Merci aux apprentis et étudiants concernés de bien vouloir déposer à la caisse communale une copie **du formulaire de demande d'aide** soumis au Canton, avec les coordonnées du compte sur lequel la subvention communale pourra être versée.



Subvention pour soins dentaires aux enfants en âge de scolarité obligatoire

A la suite l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires, nous attirons votre attention sur le nouveau barème en vigueur :

Nbre enfants	Revenu dét. ch. 7.91	Revenu annuel										
		jusqu'à 35'000.--	40'000.--	45'000.--	50'000.--	55'000.--	60'000.--	65'000.--	70'000.--	75'000.--	80'000.--	Au-delà de 80'000.--
1			4	3	2	1						
2				4	3	2	1					
3					4	3	2	1				
4						4	3	2	1			
5							4	3	2	1		
6 et plus								4	3	2	1	

Zone grisée = prise en charge complète par la commune

Zone bleutée = 100 % à charge des parents

Catégorie
4 = 20 % à charge des parents
3 = 40 %
2 = 60 %
1 = 80 %

Pour rappel, les éléments/documents suivants doivent être joints à votre demande :

- la copie des factures (datées de moins de 12 mois)
- la copie des décomptes de prestations de l'assurance
- votre numéro IBAN pour le versement (en cas de décision favorable).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Stéphanie Grand Sciotto, administratrice des finances, au 026 913 93 44 ou par e-mail caisse.communale@vaulruz.ch.

Le règlement communal relatif à cette subvention des soins dentaires peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch.

Fondation Rieter-Lorétan, district de la Gruyère

La fondation Rieter-Lorétan a pour but d'apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Peuvent être également concernées des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées pendant la période d'apprentissage ou ultérieurement au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle. Elle peut également octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles.

Le formulaire à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandé via le site : www.fondation-rieter.ch.

Règles à respecter avec son chien en balade

Tout propriétaire de chien rêve de se balader avec son animal, sans que cela ne dégénère d'une façon ou d'une autre. Mieux vaut donc avoir le bon comportement en balade avec un chien en laisse ou détaché, que ce soit en ville, à la campagne ou en forêt.

Les règles de bonnes conduites

- En ville, ainsi que dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte, et sous contrôle, à moins que ces lieux leur soient tout simplement interdits. Ainsi lors d'un croisement avec un autre binôme maître-chien, votre animal est sous contrôle total et chacun passe son chemin.
- En dehors de ces zones publiques, si vous croisez quelqu'un, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.
- Si vous rencontrez un autre binôme homme-chien, on applique la même règle, le chien est immédiatement rappelé, sous contrôle et attaché. Ensuite seulement, vous pouvez d'un commun accord avec l'autre propriétaire, décider de lâcher les chiens pour leur permettre une approche contrôlée.
- Si votre animal est libre, et que le chien arrivant en face est attaché, il est impératif que vous rappeliez le vôtre, et qu'il soit gentil et sociable, n'est pas une condition pour que votre chien puisse aller librement vers un congénère tenu en laisse. Il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal (blessure, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc.).
- Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle que **les chiens doivent être tenus en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet de chaque année.**



kigumi
atelier d'architecture
& J. Renevey
L. Schaller
Champ du Pâquier 61
1627 Vaulruz
www.atelierkigumi.ch
info@atelierkigumi.ch
JR | + 41 79 568 37 11
LS | + 41 77 478 06 57

L'atelier Kigumi, c'est la rencontre de deux architectes aux compétences diverses, l'une orientée vers le **patrimoine, l'architecture d'intérieur**, et l'autre vers la construction **éco-responsable**.

Une approche **féminine** qui recherche l'équilibre entre l'usage et la forme, qui s'inscrit dans la pérennité, le **développement durable et local** tout en intégrant les spécificités et intentions propres à chaque habitant pour une architecture unique.



Documents d'identité

■ Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'administration communale :

- une photo de moins d'un an et de bonne qualité
- votre ancienne carte d'identité pour annulation

Il est également possible de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

■ Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport ou d'une carte d'identité est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données sont saisies.



A la recherche d'un membre

Le Conseil des parents de Sâles-Vaulruz recherche deux nouveaux membres pour la prochaine rentrée scolaire (2025-2026).

Le Conseil des parents :

« permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement et les communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général. Le conseil des parents n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle ».

En cas d'intérêt vous pouvez contacter conseildesparents@sales.ch.



Fenêtre de l'Avent du cercle scolaire Sâles-Vaulruz

Le Conseil des parents vous invite à partager un moment convivial le

mardi 17 décembre 2024
de 18h30 à 20h30 à l'école de Sâles.

Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la commune de Vaulruz

Votre point de contact en cas d'événement

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite.

Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la commune Vaulruz se trouve à la halle de gymnastique (rue du Château 31, 1627 Vaulruz). En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les PRU du canton sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et seront prochainement publiés dans le Géoportail du canton.

Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation. Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).



**POINT DE
RENCONTRE
URGENCE**

Quelles mesures de précautions peut prendre la population ?

Les provisions domestiques éviteront bien des mauvaises surprises. Elles garantiront moins de stress et surtout pas de panique. Chacun de nous a donc intérêt à se préparer à une certaine autarcie pour surmonter un cap difficile. Il faut avoir des aliments stockables pour une bonne semaine et 9 litres d'eau par personne. Il faut aussi avoir à portée de main des objets utiles lors d'une panne de courant : radio à piles, lampe de poche, quelques piles de réserve, bougies, allumettes ou briquet. Il est également recommandé de garder chez soi une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures. L'hygiène et la santé viennent compléter la liste : savon, papier WC, pharmacie de secours (pansements, thermomètre, analgésiques) et médicaments personnels.

Vous trouverez plus d'informations au sujet des provisions domestiques sur <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>. En cas de questions complémentaires, l'administration communale reste à votre disposition (026 912 91 25 / commune@vaulruz.ch).

L'ÉVEIL À LA FOI C'EST QUOI ?

PARTAGE
RIRES

HISTOIRES
CHANTS

GOÛTER
RIGOLADE

AMITIÉ
LIENS

DÉCOUVERTES
ÉCHANGES
PRIÈRES

AMOUR
DE LA
VIE

JOIE
RESPECT

SILENCE
OU PAS
;-)

ET
BIEN
PLUS
ENCORE
...

L'éveil à la foi c'est un super moment de partage
entre enfants (de 0 à 6 ans ou même plus)
et entre parents (ou grand-parents, tontons, tatas, etc).

Un moment sans prise de tête où on parle de Jésus, et aussi
des émotions, de la nature, de la vie... tout simplement.

On fête Noël, et Pâques... on écoute des histoires de la Bible,
on prie, on rigole aussi, parfois on est silencieux et parfois non...
On bricole quelques fois, on chante, on danse même,
on partage un goûter tout le temps !

C'est un moment POUR les enfants. Même les tout petits !
Même les turbulents, même les timides, même les...

Chaque personnalité est un cadeau dans chacune de nos rencontres...
Alors, on se voit bientôt ? C'est sans engagement :-)

L'ÉVEIL À LA FOI C'EST OÙ ? C'EST QUAND ?

NOËL

MERCREDI
18.12.2024
ÉGLISE à 15h00

PÂQUES

MERCREDI
16.04.2025
ÉGLISE à 15h00

FIN
D'ANNÉE

MERCREDI 25.06.2025
VERGUENAZ
à 15h00

INSCRIVEZ
VOUS
AUPRÈS
DE
CANISIA

079 239 73 91

Pour les Fêtes de fin d'année la Boucherie vous propose:

"La Valaisanne" de bœuf ou de cerf et son bouillon
La Chinoise // La Bourguignonne // la Plancha - viandes à choix
La Bressane

Les Volailles:

Dinde - Chapon - Canard
Entier ou semi-désossé - farces à choix

Les Viandes en croûtes:

Bœuf " Wellington"
Mignon de porc ou de veau

Foie gras , pâtés en croûte et terrine "Maison"

Pour une idée cadeau:
Bons , coffrets , paniers , planchettes avec des produits du coin...

Pour une petite entrée ou un petit Buffet froid :

Tartare de saumon , verrines à choix , plats froids...
saumon mariné...
tartare de Bœuf

ici ont dit:

"La Valaisanne"
pis.. c'est tout...

Horaires de décembre 2024:

Lundi 23 Fermé
"pour mieux préparer vos commandes"
Mardi 24 de 7h00 - 12h00
Le 25 - 26 Fermé
Le 27 de 8h00 - 18h00
le 28 de 8h00 - 12h00
Le 30 de 8h00 18h00
Le 31 de 7h00 -12h00
le 1-2-3-4-5 janvier 2025 fermé



Le team de la Boucherie vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin et vous remercie pour votre fidélité

" pensez à réserver"

L'Artisan boucher
RICHARD DEMIERRE



L'Artisan Boucher - Demierre Richard Sàrl - rue de l'Hôtel de Ville 29 - 1627 Vaulruz - 026/913 99 11

COIFFURE
Art de pl'hair
DAMES HOMMES ENFANTS



Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile : 079 709 79 72
artdeplhair@bluewin.ch

Sur rendez-vous

Lundi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00
Autre horaire sur demande



«La crèche c'est trop chouette, j'suis pas triste quand maman et papa partent travailler.»

Maurice, 3 ans

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»

Emilie, 4 ans

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»

Lés, 4 ans

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. Inscription possible toute l'année!

contact

Isabelle Piller, Directrice
Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T +41 26 912 85 74
isabelle.piller@poppepoppa.ch, poppepoppa.ch

pop e poppa
crèches

Nadia Sudan
079 738 19 87
sudan.nadia@gmail.com

Rue du Château 15
1627 **Vaulruz**

Rue du Centre 14
1752 **Villars-sur-Glâne**



Massage thérapeutique • Réflexologie
Drainage lymphatique manuel • Ventouses • Reiki
Agréé ASCA et RME

Sarah Reymond

Physiothérapeute diplômée ECV

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,-- / ½ heure.

Encore quelques places dès janvier 2025 à

La maternelle "Les Lapins Bleus" de Sâles



Les lundis et vendredis matin de 9h à 11h45
Enfants dès 3 ans révolus.

Renseignements : Mme Catherine Bovet Egger,
éducatrice de l'enfance, tél. 079 564 88 13

Toutes les informations disponibles sur : www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil



Weck
Aeby Risk
Management SA

📍 Rue du Bourg de l'Auge 1 | 1636 Broc
🌐 wa-riskmanagement.ch

**Bureau de courtage depuis 20 ans
dans la région, nous vous accompagnons
dans les domaines suivants :**

- Planification financière de **retraite**
- Conseil global en **prévoyance**
- Conseil en financement **immobilier**
- Gestion de portefeuille d'assurances pour **PME et collectivités**
- Gestion de portefeuille d'assurances pour **privés**

☎ Contactez-nous pour en savoir plus

Laurie Oberson
Chargée de clientèle

079 306 97 66
Loberson@weck-aeby.ch

Steve Pasquier
Gérant
Chargé de clientèle

079 707 77 68
s.pasquier@weck-aeby.ch

Stéphane Clausen
Gérant
Chargé de clientèle

079 653 45 81
s.clausen@weck-aeby.ch

GARAGE DES PONTS
1627 VAULRUZ

Votre voiture nos compétences 

VW Audi SEAT ŠKODA



Martial Seydoux

Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
mobiliere.ch

la Mobilière

886905



Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Des professionnels à votre service



FRÈRES SA
VAULRUZ

MENUISERIE
CHARPENTE
AGENCEMENT
RÉNOVATION



026 919 44 88

menuiserie@pittetfreres.ch

www.pittetfreres.ch

Coiffure Couleur Lilas

Grand-Rue 60
1627 Vaulruz

026/919.55.44



"Au service de votre élégance"

Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

Hyda et Mefide Pajaziti
Sur-R.v

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz

Tél/Fax 026/912 04 33

Sébastien Auto-école

Brevet fédéral

Voiture manuelle, automatique et remorque
théorie et sensibilisation

sebastien.raboud@sebastienautoecole.ch

079 542 71 82

www.sebastienautoecole.ch



Sur rendez-vous

Coiffure Florence

Florence Oberson

Dames - Messieurs - Enfants

 026 913 17 63

 Vers la Chapelle 6
1627 Vaulruz